



F.F.M. - L.M.R.P.
Amical Motor - Club de Grasse

Fondé en 1921

COMMUNIQUE

Objet : Grand prix de France de Trial 2022 : possibilité d'organisation par notre club

Nous avons été contacté par M. François Courbouleix, président de la commission trial de FFM et aussi membre de la commission trial FIM en date du 12 février dernier.

En effet, suite au désistement de Lourdes il y a 3 mois de cela, nous avons émis un avis favorable, comme de nombreuses fois par le passé, en espérant une issue favorable pour le grand prix de France que ce soit pour l'AMC Grasse ou un autre club.

Il ne reste que 3 mois et cela est bien peu.

Une première lettre a été adressée au président de la FFM en date du 14 février 2022 (M. Jorge Viegas, M. François Courbouleix, M. Jean-Paul Gombaud, M. Thierry Michaud, Mme Christine Simond et Mme Anna Clarena).

Une réponse par mail du président de la FFM a ensuite été reçue en date du 18 février 2022.

En date du 22 février 2022 (M. Sébastien Poirier, M. Eric Simond, M. Vincent Chaumet Riffaud, M. François Courbouleix), nous avons envoyé une réponse écrite au président de la FFM.

Ensuite, une troisième lettre que j'ai adressée moi-même au président de la FFM.

Et pour finir, à ce jour, une seule réponse de la FFM qui veut bien nous accorder une exonération de 50% sur les droits d'inscription. La FIM refuse de nous exonérer de 50% des droits et ne nous accorde que 25% à reverser sur le montant des engagements.

Une entrevue pourrait avoir lieu le vendredi 11 mars pour le mondial indoor à Nice avec M. Michaud et M. Courbouleix.

Pour l'instant, aucune confirmation de cette entrevue ne nous ai parvenue.

Daniel OLIVIER
Président AMC Grasse

Tél. : 04.93.70.26.57 / 06.64.91.79.47 – Fax : 04.93.70.11.97

Correspondance : Mme Danielle BORSOTTO (secrétaire de l'AMC Grasse) 25, chemin Ste Brigitte – 06130 GRASSE

Andre.borsotto@wanadoo.fr

**Amical Motor Club
GRASSE**



F.F.M. - L.M.R.P.
Amical Motor - Club de Grasse

Fondé en 1921

Monsieur Daniel OLIVIER
Président de l'A.M.C. Grasse
2, avenue Fouques
06 130 GRASSE

Fédération française de Motocyclisme

Grasse, le 14 février 2022

Objet : Grand prix de France de Trial

Monsieur le président,

Suite au désistement de Lourdes pour le grand prix de France de trial, ainsi que celui de plusieurs autres clubs approchés pour cette organisation, vu leurs refus, François Courboulex a contacté l'Amical Motor Club de Grasse le jeudi 10 février 2022 en vue de la réunion à Genève de la FIM qui a eu lieu le vendredi 11 février 2022.

Pour voir notre possibilité de palier à toutes ces défections, une fois de plus notre club serait en position de pouvoir organiser cette épreuve à ISOLA 2000 les 10 et 11 juin 2022 comme nous l'avons fait en 2020 et également de nombreuses autres fois.

Nous serions partant pour sauver ce grand prix de France dans les mêmes conditions qu'en 2020, c'est-à-dire la moitié des droits d'inscriptions FIM et FFM et la moitié des engagements versés à notre club par la FIM.

Dans l'attente de votre réponse, recevez Monsieur le Président, mes salutations sportives,

Daniel OLIVIER
Président AMC Grasse

Tél. : 04.93.70.26.57 / 06.64.91.79.47 – Fax : 04.93.70.11.97

Correspondance : Mme Danielle BORSOTTO (secrétaire de l'AMC Grasse) 25, chemin Ste Brigitte – 06130 GRASSE

Andre.borsotto@wanadoo.fr

**Amical Motor Club
GRASSE**

RE: Organisation grand prix de France trial ISOLA 2000

Sebastien POIRIER <president@ffmoto.com>

Ven 18/02/2022 18:08

À : Daniel Bultaco <bultacodaniel@hotmail.fr>

Cc : Vincent CHAUMET-RIFFAUD <VCHAUMETRIFFAUD@ffmoto.com>; eric simond <eric.simonch@wanadoo.fr>; francois courboulex <fcourboulex@wanadoo.fr>

Bonjour Monsieur Olivier

J'ai bien reçu votre courrier et vous remercie de l'intérêt que vous manifestez pour le Championnat du Monde.

En l'espèce, il convient d'attendre la position de la FIM quant à l'effort financier que cette dernière est prête à réaliser pour conserver une manche du Championnat du Monde.

Je dois rencontrer Thierry Michaud lors du salon de Lyon et nous aborderons cette question ensemble.

Je vous prie de croire de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Sébastien POIRIER

Président

Fédération Française de Motocyclisme

74 avenue Parmentier – 75011 Paris

Tél : 01 49 23 77 03 / Fax : 01 47 00 08 37



Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le « Message ») sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires.

Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée de ce Message est interdite, sauf autorisation expresse.

Si vous avez reçu ce Message par erreur, merci de le détruire ou d'en avertir immédiatement l'expéditeur.

La Fédération Française de Motocyclisme décline toute responsabilité au titre de ce Message s'il a été altéré, déformé, modifié, falsifié ou encore édité ou diffusé sans autorisation.

N'imprimez ce message que si nécessaire, pensez à l'environnement.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade

De : Daniel Bultaco <bultacodaniel@hotmail.fr>

Envoyé : lundi 14 février 2022 12:17

À : Sebastien POIRIER <president@ffmoto.com>

Cc : Vincent CHAUMET-RIFFAUD <VCHAUMETRIFFAUD@ffmoto.com>; eric simond <eric.simonch@wanadoo.fr>; francois courboulex <fcourboulex@wanadoo.fr>

Objet : Organisation grand prix de France trial ISOLA 2000

Bonjour,

Veuillez-trouver ci-joint le courrier concernant l'organisation du grand prix de France de trial à ISOLA 2000 en 2022.



F.F.M. - L.M.R.P.
Amical Motor - Club de Grasse

Fondé en 1921

Monsieur Daniel OLIVIER
Président de l'A.M.C. Grasse
2, avenue Fouques
06 130 GRASSE

Fédération française de Motocyclisme

Grasse, le 21 février 2022

Objet : Grand prix de France de Trial

Monsieur le président,

Bien reçu votre courrier.

Cependant, j'attire votre attention sur un point : le salon de Lyon a lieu début mars.

A partir de maintenant, chaque jour de gagné compte car les dépôts de dossier en préfecture et les demandes de subventions au département et à la région auraient dû être effectué avant le 31 octobre dernier.

Il va falloir trouver de bons appuis pour obtenir satisfaction et trouver des sponsors en 3 mois.

Je pense que vous comprenez la situation mais nous avons l'habitude de ce genre de cas.

Je compte sur vous pour arriver à une rapide solution.

Dans l'attente de votre réponse, recevez Monsieur le Président, mes salutations sportives,

Daniel OLIVIER
Président AMC Grasse

Tél. : 04.93.70.26.57 / 06.64.91.79.47 – Fax : 04.93.70.11.97

Correspondance : Mme Danielle BORSOTTO (secrétaire de l'AMC Grasse) 25, chemin Ste Brigitte – 06130 GRASSE

Andre.borsotto@wanadoo.fr

**Amical Motor Club
GRASSE**

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,

Daniel OLIVIER
Président AMC Grasse